

ABONNEMENT.
En un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
3 Janvier 1882.

Chronique générale.

Le Journal officiel a continué l'énumération des étrennes ministérielles ; il publiait hier 92 promotions ou nominations nouvelles dans l'ordre de la Légion d'Honneur, dont 29 appartiennent au ministère de la guerre qui, l'avant-veille, en distribuait 490. Les 63 autres sont ainsi réparties :

37 au ministre de l'intérieur, qui fait officiers MM. Tirman, gouverneur civil de l'Algérie, et Hérod, préfet de la Seine, mort avant-hier matin ; parmi les chevaliers, citons M. Barrême, préfet de l'Eure, M. de Selves, préfet du Tarn-et-Garonne, et neveu de M. de Freycinet, M. Cernesson, le conseiller radical mais opportuniste de la ville de Paris, M. Blavet, rédacteur du Voltaire, et M. Landrin, rédacteur du XIXe Siècle.

Le département du commerce en compte 6, l'agriculture 8, et l'instruction publique et des cultes 12. Il est superflu de faire remarquer qu'aucune des distinctions accordées par M. Paul Bert n'a été la récompense d'un dévouement religieux ou de services rendus à l'enseignement libre et catholique.

L'Electeur, journal radical d'Angers, prédit la monarchie.

En présence des complications extérieures qui se préparent, du désarroi des esprits, du dégoût général que la politique républicaine soulève en France, des échecs répétés que subissent les hommes réputés habiles de ce parti, bien des journaux et bien des hommes de gauche se montrent inquiets de l'avenir de la République. Ils ont raison. L'Electeur s'est fait samedi l'écho de ces réflexions mélancoliques.

Notre temps ressemble à celui du Directoire, dit-il, après bien d'autres, et il ajoute :

« Combien de temps cela durera-t-il ? Et comment cela finira-t-il ? Marchons-nous à une nouvelle dictature ? C'est à craindre. Le peuple, lassé, dégoûté des faux républicains qui le bernent depuis dix ans, semble se désintéresser des grandes questions de rénovation sociale ; il ne voit plus que les hommes, il ne vote que pour des hommes et ne s'occupe plus de chercher ce qu'ils cachent sous leurs belles paroles.

« L'année qui commence, si nous ne nous trompons, est appelée à voir se dessiner le mouvement ou vers la servitude complète et l'anéantissement de la volonté nationale, ou vers l'affranchissement et l'affirmation des droits populaires. »

Nous croyons aussi que la face des choses va changer prochainement. Mais ce ne sera pas une dictature nouvelle qui remplacera celle de M. Gambetta, ce sera une monarchie nationale, dit l'Etoile, un gouvernement beaucoup plus fort et beaucoup plus libre que la République.

REVUE DES JOURNAUX.

Le Rappel dit que certains actes de M. Gambetta sont plutôt d'un chef d'opposition que d'un chef de gouvernement.

Le XIXe Siècle cherche quel intérêt M. Gambetta peut avoir à soulever les critiques, les appréhensions et les doutes de l'opinion, qui ne demandait qu'à l'applaudir.

D'après le Gaulois, il est impossible de douter que la dissolution ne soit la conséquence de la révision.

Paris-Journal dit, au sujet de la question romaine, qu'il serait cruel pour les nations catholiques que le Pape dût son indépendance à l'initiative de M. de Bismark.

L'Union républicaine dit que la République n'a point à tenir compte des revendications

du Saint-Siège. L'Italie doit rester maîtresse chez elle.

Le journal la République déclare au sujet de la candidature Labordère que la démocratie française est fatiguée des allures tapageuses et des protestations irréconciliables que rien n'explique. La France a besoin d'un bon gouvernement, d'un régime stable d'ordre et de liberté.

Le Journal des Débats dit que la candidature Labordère est la négation du principe de l'obéissance militaire et de la volonté nationale, puisque la Chambre a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre les hommes du 16 mai.

Il est à remarquer que la République française ne fait aucune réflexion sur la candidature radico-socialiste du major Labordère. L'embarras de l'opportunisme est vraiment piteux. Ce Labordère ne serait-il pas destiné à devenir le Rossel de la Commune ?

Le Soleil dit que M. Labordère est un candidat ridicule et odieux.

On annonce que le commandant Labordère va être mis en retrait d'emploi.

La décision aurait été prise en conseil des ministres ; mais le général Campenon attend, pour mettre cette mesure à exécution, que M. Labordère ait pris la parole dans une réunion politique.

On assure que les collèges électoraux qui, par suite d'invalidations, décès ou options, sont actuellement sans représentants à la Chambre, seront prochainement convoqués ; le scrutin aurait lieu le 20 janvier.

Les députés invalidés sont les suivants : MM. l'abbé Dagorne et Boscher-Delangle (Côtes-du-Nord) ; Amagat (Cantal) ; Codet (Haute-Vienne), de la Vallegontier (Ile-et-Vilaine).

Voici les noms des députés décédés : MM. de Perrochel (Sarthe), Le Faure (Creuse), Sallard (Seine-et-Marne).

Enfin, il reste à pourvoir au remplacement de M. Devès à Béziers, par suite de son élection à Bagnères-de-Bigorre.

Le Français fait sur la singulière composition de l'entourage de M. Gambetta au ministère des affaires étrangères cette observation assez piquante :

« Quand on considère le personnel nouveau de l'hôtel du quai d'Orsay, on est très-frappé de sa couleur étrangère.

« Ainsi, M. Gambetta est d'origine génoise, M. Spuller d'origine badoise, M. Reinach est un Français de fraîche date et M. Brentano n'est pas d'origine française.

« Un mauvais plaisant a dit à ce propos du ministère des affaires étrangères qu'il était la légion étrangère. »

Le mot est bien trouvé.

Le sous-secrétaire d'Etat aux finances vient d'adresser aux directeurs généraux des administrations financières une circulaire relative à l'application du décret qui leur rend la nomination de leurs agents inférieurs. Nous n'en citerons qu'une phrase, elle est significative :

« Vous remarquerez que votre droit de nomination est soumis à mon contrôle. Pour que cette surveillance puisse s'exercer utilement, vous aurez à m'aviser des mutations accomplies dans le personnel de vos services respectifs, et à me fournir les renseignements nécessaires pour apprécier chaque agent au double point de vue de la capacité administrative et de l'attitude politique. »

Il est impossible de dire plus effrontément qu'on a l'intention de juger les fonctionnaires et les agents non d'après leurs services professionnels, mais d'après leurs opinions. Aussi, le Parlement lui-même ne peut-il se défendre de protester.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

DRAME OU COMÉDIE ?

(Suite.)

A Paris, les moindres industries donnent lieu à de pareilles transactions. On a vu un débitant de galette, achalandé par la vogue, vendre son établissement pour soixante mille francs à un successeur qui ne fit pas une mauvaise affaire.

Après une nuit d'insomnie, Colas se leva de grand matin pour essayer d'emprunter la somme, relativement énorme, qu'il lui aurait fallu. Il fit vingt courses infructueuses. Et, songeant enfin à l'un des grands propriétaires de son pays, M. le comte du Hétre, pour qui, étant homme de peine chez son tapisier, il avait travaillé plusieurs fois.

— On m'a toujours assuré que ce richard-là est bon et généreux, se dit-il ; allons lui conter mon malheur.

Le concierge apprit à Colas que le comte n'était plus à Paris et n'y reviendrait, sans doute, de fort

longtemps, car il paraissait dans l'intention de se fixer à Serailiac.

Dernier espoir perdu, occasion manquée sans ressource.

— Serailiac ! la paroisse ! la campagne ! notre cher pays ! s'écria l'infortuné commissionnaire. Il a raison d'y être et de vouloir y rester, ce seigneur-là ! Et M. Vaurant, le notaire, avait aussi raison mille fois. Partons avant que la misère n'achève mes derniers enfants ou que la pourriture les gagne.

Il méditait encore ainsi quand, rentrant chez lui pour déjeuner, il vit la foule ameutée autour de son fils Denis.

Le larcin des deux pommes fit déborder le vase. — Je vendrai tout ! tout jusqu'à ma chemise de rechange, jusqu'à la pauvre chère robe de noces, et puis, en route, à pied.

La tête dans les mains, il avait fait ses comptes : — Au boulanger, 15 francs, — au marchand de vins chez qui bien souvent il était forcé de manger, 35 francs, — à la blanchisseuse qui, charitablement, reprisait les hardes de Céline et de Denis, 10 francs, — au propriétaire, deux trimestres de loyer, 30 francs, — total : 90 francs à payer avant de partir. En outre, il fallait absolument des souliers pour les deux enfants.

Colas tremblait comme une feuille foudroyée par l'orage.

— O mon Dieu ! qu'est-ce que le brocanteur va me donner de tout ceci ?

Pour les reconnaissances du mont-de-piété, les hardes du père et des enfants, et pour le joli costume de mariée, après avoir tout examiné, tout supputé :

— Cent vingt francs, dit le marchand non sans efforts.

— Merci, vous êtes un honnête homme ! fit Colas en soupirant.

— Je vous estime, reprit le brocanteur, sans quoi, sauf les reconnaissances, j'aurais refusé tout. On n'achète guère et chacun vient vendre ! Ah ! le commerce va mal, bien mal !... Ce que c'est que les révolutions !

Colas courut chez la blanchisseuse, puis chez le boulanger où il s'acquitta de ses dettes. Il frappa ensuite à la porte délabrée de son propriétaire, pauvre diable pas mal déguenillé, avec qui le docteur Delcambre avait longuement causé quelques heures auparavant.

— Entrez ! dit le vieillard d'une voix tremblotante. Ah ! c'est vous, Colas ! m'apporterez-vous quelque chose, par bonheur ?

— Oui, père Antoine, je viens vous payer.

— Brave garçon ! Que le bon Dieu vous bénisse, car ici, sans un bon monsieur qui nous a donné cent sous ce matin, nous n'en aurions plus un dans le sac.

Colas tira vingt francs de sa poche.

— Quoi ! autant que ça ! s'écria le père Antoine, prodigieusement surpris de recevoir un tel acompte.

— Je veux vous payer complètement, reprit Colas.

— Vous avez donc enfin fait quelque bonne affaire ? ah ! tant mieux !

III

DÉPART DE PARIS. — RETOUR DANS LA PAROISSE.

Le petit père Antoine, avec qui le docteur Delcambre avait longuement causé, est un marchand de volailles retiré des affaires.

Contraint par l'âge et par les infirmités à renoncer à son industrie, il s'est fait acquéreur de quatre affreuses cabutes et d'un champ de pierres, modestes propriétés dont il est à la fois gérant, gardien et concierge.

On ignore dans ses domaines ce que c'est qu'une quittance de loyer. Le digue homme tient dans sa loge un registre où il inscrit les moindres acomptes de ses misérables locataires. Il s'estime heureux quand, à la fin de la semaine, on lui apporte un ou deux francs. Il ne refuse pas dix centimes.

Il ne presse personne, n'a jamais fait vendre un mobilier, perd en moyenne un tiers de son chétif revenu, et pourtant ne se résout qu'à grand-peine à renvoyer les pauvres gens qui ne lui appor-

Etranger.

ITALIE. — Le Journal de Rome publie la dépêche suivante :

« Berlin, 30 décembre. »

» Dans les hautes sphères politiques, on croit certaine une action diplomatique relativement à la question romaine, sur l'initiative de l'Allemagne. On n'a pas manqué de prendre en considération la conduite éventuelle du gouvernement italien. »

La grande erreur du gouvernement italien en cette affaire est de croire que la question de la Papauté est une question d'ordre purement intérieur. La preuve que cette question a au contraire un caractère international, c'est que plusieurs puissances ont encore un ambassadeur près du Vatican, et que d'autres se disposent à s'y faire représenter.

Le Risorgimento, de Turin, journal de droite, entraîné par l'évidence, conseille au gouvernement d'accepter une discussion sur les garanties à donner à la Papauté, afin d'éviter une immixtion étrangère en Italie à propos de cette question.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin, le 31 décembre, à la Gazette de Cologne :

« Le nombre considérable des Allemands qui se disposent à émigrer en Amérique l'an prochain, cause de vives préoccupations au gouvernement. On discute les moyens par lesquels on pourrait empêcher les habitants de l'Empire de céder à cet entraînement. »

TURQUIE. — Un télégramme de la Gazette de Cologne annonce la destruction de la moitié de la ville de Brousse.

Le consulat français et les bâtiments adjacents ont été détruits par l'incendie.

Brousse, une des plus importantes villes de la Turquie d'Asie, est située à 30 kilomètres de la mer de Marmara.

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été fertile en transitions des cours sur nos rentes. A chaque séance, le débüt annonçait une amélioration sur la veille, et en fin de compte la clôture se faisait à des cours désastreux. Après avoir espéré une diminution du taux de l'escompte, la Bourse a fini par s'apercevoir qu'il ne fallait plus y compter. En résumé, nos fonds publics sont légèrement faibles, sauf le 3 0/0.

Le 3 0/0, qui était à 114, est à 114.27. Sur le 3 0/0, on s'avance de 84 à 84.02. Les actions de la Banque de France ont fléchi à 3,800. Le bilan accusé une rentrée de 2 millions et demi d'or. Les bénéfices de la semaine sont de 1,300,000 fr.

Le Crédit Foncier de France, malgré les violentes commotions du marché, a fait preuve durant cette huitaine d'une fermeté remarquable, on cotait 1,770. On reste aujourd'hui à 1,785.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie ont progressé dans une large mesure de 665 à 680.

Les actions de la Société Française Financière sont à 1,027.50; les demandes de titres sont très-nombreuses et l'approche du coupon rend le moment favorable aux achats.

Le Crédit Lyonnais conserve le cours de 900. Cette grande institution a en préparation de grosses affaires qui lui donneront de sérieux bénéfices. Les capitaux de placement qui ne savent sur quelles valeurs se porter, doivent choisir les obligations de l'Hypothèque Foncière, 48, rue de Châteaudun, ces titres ont toutes les garanties désirables.

La Banque Romaine a vigoureusement repris, le marché de cette valeur est très-sûr et très-ferme. Un enlèvement des cours est à prévoir dès que le calme se sera rétabli.

La Banque Nationale du Mexique, sur laquelle les capitalistes font de gros achats, s'élèveront rapidement, car l'avenir de cette nouvelle institution est indiscutable. On inscrit 700 et 710.

Les titres de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, valent 200 francs et leur revenu, intérêt et dividende, représente 18 0/0 par an.

La Société Nouvelle a été recherchée à 820 et 830; il s'est produit cette semaine de nombreux achats au comptant.

Les actions de la Grande Compagnie d'Assurances n'ont reculé que de 3 francs sous l'influence de mauvaises dispositions qui ont atteint les valeurs; une reprise est à prévoir.

Les affaires de la Société Générale de Fournitures Militaires promettent d'être plus importantes que celles de l'exercice 1881, par suite des commandes assurées d'ores et déjà. Les possesseurs des actions verront leur capital augmenté d'une façon plus notable par la plus-value du titre.

Le Malétra a conquis 500 et s'est maintenu au-dessus de 505. L'assemblée générale aura une grande influence, car des propositions importantes seront soumises aux actionnaires.

Le Rio-Tinto a largement progressé de 775 à 780; cette entreprise bénéficie des combinaisons financières réalisées par la société.

Les actions d'Alais au Rhône sont très-recherchées; l'inauguration de la navigation aura lieu au mois de janvier, l'ouverture de l'exploitation commencera en avril prochain, la plus-value sera alors de 200 à 300 francs, car le revenu sera très-élevé. Les obligations sont très-demandées.

Les obligations des Messageries Fluviales détachent un coupon de francs nets 6.99 qui doit être payé le 2 janvier, au Comptoir Industriel de France et des Colonies, 10, rue des Pyramides.

Les recettes de la Laiterie s'élèvent à 10 millions et les cours conservent une attitude excellente à 625 et 630.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministre de la guerre, sur la proposition du comité consultatif de la cavalerie, a arrêté les dispositions suivantes :

Dans la cavalerie, les officiers sont autorisés à sortir le dimanche à cheval, en culotte et en bottes. Le port de l'épée est supprimé d'une manière absolue dans les régiments de cuirassiers et de dragons. Cette disposition est applicable aux officiers de cavalerie employés dans les différentes Ecoles militaires.

Par suite, les officiers des subdivisions d'armes ci-dessus désignées porteront désormais le sabre dans toutes les circonstances où le port de l'épée était prescrit ou toléré par les règlements en vigueur.

Le ministre de la guerre a décidé que les listes du tirage au sort et les listes du recrutement cantonnale seraient réunies en une seule liste.

Cette mesure ne modifie d'ailleurs pas les autres prescriptions qui sont contenues dans les instructions précédentes.

Les préfets sont invités à recommander aux maires de mentionner avec la plus scrupuleuse exactitude, sur la liste de recensement, les renseignements qu'ils doivent recueillir en ce qui concerne le degré d'instruction de jeunes gens, leurs connaissances musicales et leur aptitude à monter à cheval, à soigner les chevaux et à conduire les voitures.

On lit dans l'Indépendant, de Tours :

« Nos correspondants parisiens nous assurent que des changements auront lieu d'ici peu dans les grands commandements. »

Il paraîtrait décidé que le général Chanzy serait nommé à Châlons.

Le général de Galliffet, qui est depuis près de trois ans à Tours, tombe le mois prochain sous le coup de la loi et changera probablement de résidence; il irait peut-être à Rouen, remplacer le général Borel qui atteindra sous peu sa limite d'âge; du reste, Rouen est à quelques heures de Paris, et chacun sait que le général de Galliffet apprécie assez ce voisinage.

Le général de Courcy viendrait peut-être à Tours, dans le cas où le général Chanzy prendrait Châlons et où le général de Galliffet quitterait le 9^e corps. »

Par décret du 31 décembre, M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire, est nommé officier de la Légion d'Honneur.

M. Célestin Port, correspondant du ministère de l'instruction publique et de l'Institut, est en fonctions d'archiviste de notre département depuis 1854; auteur de nombreux travaux d'érudition et notamment du Dictionnaire historique de Maine-et-Loire, qui lui a mérité le grand prix Gobert, de l'Institut. Chevalier du 23 avril 1870.

Théâtre de Saumur.

Mignon a été joué hier soir devant une salle comble, et bien des personnes ont dû se retirer faute de place.

Sans vouloir entrer dans aucun détail sur cette représentation, disons seulement que M^{lle} Mercier, jeune, charmante, et dont le gracieux talent sera de plus en plus apprécié, a conquis de suite les sympathies du public saumurois. Le succès de notre nouvelle première chanteuse légère a été partagé avec M^{lle} Guérin, une touchante Mignon, et avec M. Leroy, qui a trouvé là un de ses meilleurs rôles. Ces trois artistes ont obtenu, à plusieurs reprises, des applaudissements mérités et des rappels.

Cette soirée, qui a été relativement brillante, n'eût rien laissé à désirer si M. Mayan, l'excellente basse, n'avait été gravement indisposé, ce dont la direction avait prévenu le public. Nous avons été privés d'entendre la belle voix de M. Mayan, qui n'a pu que déclamer, et avec beaucoup de difficultés, les principaux passages de son rôle.

On nous annonce pour jeudi, 5 janvier, la représentation, par une troupe parisienne, du drame de M. Ch. Buet, qui a eu récem-

ment à la Porte-Saint-Martin un succès retentissant.

Le titre de la pièce, le Prêtre, constitue une véritable hardiesse de la part de l'auteur.

Le prêtre catholique, si honni, de nos jours, par la masse libre-penseuse, y est mis à la scène sous le jour le plus favorable. Et ce n'est pas le moindre attrait de cette œuvre, démontrant si hardiment les antipathies mal raisonnées de la foule, qui pourtant l'a parfaitement accueillie à Paris.

LETTRÉ DE TUNISIE.

Un de nos abonnés nous communique la lettre suivante de Gafsa :

Gafsa, 19 décembre 1881.

« Je ne sais si je vous ai écrit que mon bataillon restait provisoirement à Gafsa, en attendant l'arrivée des troupes définitives d'occupation. Le reste de la colonne est parti pour Tebessa le 4, et nous sur la route de Négrine, au-devant d'un convoi de 3,000 et quelques chameaux ou mulets. L'expédition qui avait commencé par quelques coups de fusil s'est terminée très-paisiblement, et nous sommes depuis hier installés dans Gafsa même. J'habite pour mon compte un splendide appartement, quelque chose comme les réduits de Fenet. Une tripotée de juifs grouille dans la cour avec les poules et les bourriquets. Je n'ai pas encore attrapé de poux, mais il ne faut pas désespérer. »

Mon bataillon doit rester ici jusqu'à l'arrivée d'une fameuse colonne Philbert qui se promène en Tunisie, je ne sais trop où. On ne s'aborde plus sans se dire : « As-tu vu Philbert ? » Philbert n'arrive pas, et nous ignorons combien de temps cela peut durer.

Vous vous figurez aisément que les distractions de Gafsa ne sont pas variées; on va se promener dans l'oasis, on va pêcher des poissons de forme bizarre dans de l'eau (source thermale) à 32°; on les en sort à moitié cuits; ce qui est plus fort, c'est qu'on les mange et qu'on les trouve à l'unanimité délicieux. On a essayé de monter un théâtre; mais cela manque un peu d'acteurs et de répertoire. Pour mon compte, je me suis plongé dans le dessin et l'archéologie. Le pays, tout sale qu'il est, et peut-être à cause de cela, y prête beaucoup. La vénérable antiquité est restée ici confite et inviolée sous une crasse épouvantable. On se fourre dans le fumier jusqu'aux genoux pour déterrer des inscriptions, au grand étonnement des naturels qui naturellement n'y comprennent rien.

Pendant que nous habitons encore le camp, j'étais devenu architecte, et nous avions construit avec des moites de terre et des troncs de palmiers une maison qui valait bien celle où nous logeons aujourd'hui, avec écurie, poulailler, etc.

Tout cela est beau pendant quelque temps, mais chacun commence à éprouver un peu le besoin de changer d'air; d'autant plus que l'inévitable fièvre typhoïde fait de nouveau son apparition. Où est-tu, Philbert ?

lent rien.

— Juste ciel ! c'est une triste propriété que la vôtre ! fit le docteur Delcambre, informé de ces détails.

— Oh ! je sais bien qu'avec nos économies de quarante ans nous aurions pu, ma femme et moi, nous faire quatre ou cinq cents francs de rentes solides, mais ce n'était pas notre plan.

— Pourquoi donc, je vous le demande ?

— Pour le plaisir de secourir plus pauvres que nous, répondit simplement le petit vieillard. Notre idée, de tout temps, était de tenir ce registre-ci comme nous le tenons.

Le nom de Colas ne figurait pas sur les dernières pages que le docteur parcourut des yeux avec admiration. Colas, depuis six mois, n'avait pu distraire de son avoir un centime en faveur de son propriétaire.

— Je n'ai malheureusement pas fait de bonnes affaires, mon brave père Antoine, poursuivit le commissionnaire en posant sur la table quatre pièces de cinq francs, bien au contraire, plus d'ouvrage, rien, et je pars !

— Vous partez ?

— Pour le pays, avec les deux enfants; c'est pourquoi j'ai tout vendu, hormis l'armoire, deux chaises, mon croquet, deux paillasses et la petite couchette de Céline. Et je viens vous prier, connaissant votre bon cœur, d'accepter le tout en

paiement des derniers dix francs que je reste vous devoir.

— Entends-tu ça, femme ? s'écria le père Antoine avec un mélange de satisfaction et de pitié.

Une voix cassée répondit de derrière un méchant rideau :

— Les Colas ont toujours tout payé, eux. Il va sûrement manquer en route, et ce qu'il nous laisse vaut bien les dix francs. Partage la différence !

— Voici, dit le vieux bonhomme en repoussant un écu. Madame la propriétaire le veut comme ça... Allons, pas de façons, et bon voyage !

Celui qui écrit cette histoire a connu le petit père Antoine et sa femme, bons gens, couturiers de telles œuvres.

Colas, pénétré de reconnaissance, leur fit de touchants adieux, rentra dans son gilet, roula dans un sac de toile les deux rechanges de ses enfants, puis se mit à genoux et baisa la pièce où Marie-Edmée était morte.

Denis et Céline récitèrent pour elle la prière qu'il avait coutume de leur faire dire tous les matins et souvent le soir, quand il rentrait d'assez bonne heure.

On alla ensuite acheter les souliers de voyage.

Restait à payer le marchand de vins, le même précisément qui avait arrêté, puis relâché le petit Denis.

En entrant dans sa boutique, l'enfant baissa les

yeux et rougit.

— Je viens vous payer mon arriéré, dit Colas en sortant de sa poche, cruellement allégée, les trente-cinq francs qu'il devait.

— Oh ! rien ne pressait, camarade ! fit poliment le marchand de vins, tout en encaissant la somme.

— Pardonnez ! ça pressait fort, vu que je pars à l'instant de Paris avec mes deux enfants.

— Pourquoi donc ça, mon gargon ?

— Tant qu'à mourir de misère, j'aime mieux que ce soit chez nous.

— Pas de coup de tête, que diable ! ce petit a été corrigé pour la vie...

En parlant ainsi, le vigoureux patron donnait amicalement de petites tapes sur le joue de Denis.

Le père entra rapidement dans quelques détails et voulut se retirer.

— Pas avant avoir bu un coup d'adieu ! s'écria le marchand en remplissant pour Colas un des plus grands verres.

Puis, pour les enfants, il en remplit deux petits.

Mais Colas, après un peu d'hésitation, saisit le sien et remplit le vin dans le broc :

— Merci, oui, et merci, non !... Il va bientôt falloir mendier sur la route; j'ai déjà reçu l'aumône de mon brave propriétaire; puisque vous êtes si bon, donnez-moi, au lieu de ce vin, les quatre sous que vous y perdez !

— Ah ! par exemple ! s'écria le marchand rem-

plissant le verre de nouveau; les temps sont durs, car plus d'un ne paie jamais sa nourriture comme vous venez de le faire; mais, saperlotte ! nous ne nous séparons pas à sec ! Tenez, ceci d'abord !

Il lui glissa trois francs dans la main.

— Du cœur et des jambes pour les enfants comme pour vous ! Avancez, mes petits !

Denis et Céline s'approchèrent du comptoir.

— Trinquer avec un homme tel que vous, ça porte bonheur !

— Que Dieu vous le rende ! dit Colas reconforté par tant de bonnes paroles.

On trinqua, l'on but, le marchand de vins embrassa Denis, puis Céline.

Après une cordiale poignée de mains, le pauvre père de famille sortit avec ses deux enfants; mais il ne prit pas sur le champ la route de la barrière.

Un dernier devoir restait à remplir.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

La première édition de l'Almanach d'Arlequin a été épuisée en quelques jours. La deuxième édition est en vente. On peut, si on veut être servi promptement, adresser les demandes de suite (20 cent. l'exemplaire et 45 fr. le cent). A TOURS, aux bureaux de la Lanterne d'Arlequin.

« Espérons que le courrier qui emportera cette lettre n'aura pas le cou coupé, mauvaise habitude qu'ils prennent depuis quelque temps... »

Louresse-Rochemontier. — Mercredi matin, le sieur Bourreau surprenait, dans la boutique de son gendre, un individu suspect, l'ange de son approche, s'empressa de déguerpir, pas assez vite pourtant pour qu'on ne pût l'arrêter à la sortie du village.

En le fouillant, on a trouvé dans sa poche une bougie qu'il a avoué avoir volée dans la maison d'où il sortait. Il fallait vraiment qu'il n'y eût pas autre chose à prendre.

Emmené à la gendarmerie, il a déclaré se nommer François Thomas, déjà trois fois condamné pour vol. Cet homme a été mis à la disposition du parquet de Saumur.

LONGUE.

On écrit de cette localité, à la date du 4^{er} janvier, au *Journal de Maine-et-Loire*.

« Hier 31 décembre, sur les 6 heures du soir, on a trouvé asphyxié dans sa chambre le corps de M^{lle} Félicité Doucet, domestique chez M. Denu, chapelier, à Longue.

« Cette jeune fille, à peine âgée de 16 ans, explique dans une lettre laissée par elle, mais sans en donner les motifs, qu'elle profite de l'absence de son maître pour se donner volontairement la mort, mort longuement préparée.

« Détail bizarre : Cette jeune fille en effet avait eu la singulière idée de couper le bout de ses bas et de placer sur ses doigts de pieds un nœud de rubans ; elle portait aussi des dentelles sur la tête et un bouquet de fleurs à son corsage.

« On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu la déterminer à accomplir cet acte de désespoir. »

Tentative d'évasion et révolte à la prison de Baugé.

Une révolte vient d'avoir lieu à la maison d'arrêt de cette ville. Voici quelques détails donnés par le *Réveil de l'Ouest* :

« Quatre prisonniers, détenus à la maison d'arrêt de Baugé, avaient formé le projet de s'évader. Le chef de la bande était un nommé Martin, récemment condamné à cinq ans de prison pour vol de quatre vaches.

« La date du 28 décembre fut choisie par ces misérables pour l'exécution de leur sinistre projet ; aussi, lorsqu'arriva l'heure de la distribution de la soupe du soir (vers cinq heures), ils se ruèrent sur le gardien, et, après l'avoir terrassé, cherchèrent à l'assommer à coups de poing, de pied, avec une barre de fer et lui remplirent la bouche de sable, afin de l'empêcher de crier. La femme du malheureux gardien eut à peu près le même sort que son mari.

« Martin prit les clefs dans la poche de sa victime et se sauva précipitamment. Presque en même temps arriva mademoiselle Vigneau, la fille du gardien, qui put prévenir assez à temps la gendarmerie dont la caserne est contiguë à la prison, ce qui empêcha les autres prisonniers de s'évader.

« Enfin, à une heure très-avancée de la nuit, le gendarme Draineau et son camarade, qui s'étaient immédiatement mis à la poursuite de Martin, l'arrêtèrent dans les environs de Volandry, à 40 kilomètres de Baugé.

« Nous adressons nos sincères félicitations à ce brave corps de gendarmerie, qui vient d'ajouter une preuve de plus à celles si nombreuses qu'elle a à son actif, lorsqu'il s'agit du maintien de l'ordre.

« Elle a, par sa célérité dans cette circonstance, évité peut-être de grands malheurs.

« L'état du gardien, quoique assez grave, ne met pas cependant ses jours en danger ; mais si nous pensions que notre voix fut entendue, c'est avec satisfaction que nous le recommanderions à la bienveillance de ses chefs, ce qu'il a, du reste, bien mérité. »

L'incendie de la rue des Carmes

à ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« L'année 1882 commence mal à Angers. Dans la nuit de samedi à dimanche, la générale réveillait les habitants. A ce moment, la filature de MM. Renault et C^{ie}, rue des Carmes, était en flammes.

« Le sinistre paraît s'être déclaré vers deux heures du matin, après le départ du personnel, occupé à l'inventaire. D'après nos renseignements, une allumette chimique ou une cigarette mal éteinte aurait mis le feu à une certaine quantité de papier d'emballage amoncelé dans les magasins ; puis, se communiquant de proche en proche, il aurait couru dans les balles de laine, jusqu'au moment où une fumée épaisse, s'échappant par les issues, aurait donné l'alarme.

« Quelques jeunes gens, noctambules, auraient les premiers signalé l'incendie. Bientôt la pompe n^o 4 arriva, fut mise en batterie et une chaîne fut organisée en même temps que des travailleurs pénétraient à l'intérieur des bâtiments, pour faire la part du feu, car les maisons et établissements contigus étaient fortement menacés.

« Bientôt arrivèrent les hommes de la garnison qui, sous les ordres de leurs chefs, ont fait vaillamment leur devoir et ont contribué, par un relayage bien entendu, à la bonne organisation des secours.

« On doit signaler surtout un contre-maître de M. Moissoner, sculpteur, qui, au péril de sa vie, a pénétré dans le bureau pour sauver les livres de comptabilité et les papiers. Il a réussi en grande partie dans son entreprise ; mais, ayant voulu retourner pour terminer son sauvetage, le plancher en flammes s'est effondré sous lui. Il en a été heureusement quitte pour des blessures relativement légères et des contusions. Il n'y a qu'une voix pour rendre hommage à cet acte de courage et de persévérance accompli par cet ouvrier, et nous nous plaignons à l'en féliciter.

« Quoi qu'il en soit, l'incendie, malgré tous les efforts, a quelque peu atteint l'imprimerie Burdin et C^{ie}, et ce n'est que vers six heures du matin qu'on a pu le considérer comme complètement maîtrisé. Cependant un service d'ordre a été organisé. Des hommes de la garnison et un détachement de sapeurs-pompiers ont été maintenus en surveillance, pour arroser les décombres.

« La destruction de l'usine est presque complète, et les pertes, à l'heure actuelle, paraissent dépasser 400,000 francs, du moins en ce qui concerne MM. Renault et C^{ie}, assurés, du reste, à cinq compagnies. Quant aux dégâts causés aux ateliers de M. Burdin, on ne peut encore les évaluer ; mais ils seront importants, à ce qu'on nous assure.

« La conséquence de ce sinistre va être encore un douloureux chômage pour le personnel de la filature. »

L'Union de l'Ouest dit :

« Pendant toute la journée, les pompes n'ont cessé de manoeuvrer. Une fumée épaisse s'élevait du milieu de l'incendie qui n'offrait plus de danger immédiat, à la condition seulement d'être surveillé sans cesse. Le service a été fait par la troupe.

« Le théâtre du sinistre a été, tout le temps, l'objet de la curiosité publique, qu'une consigne sévère a dû tenir constamment à distance respectueuse. »

Publications de mariage.

Jacques-Achille Balachim, capitaine-commandant la 5^e compagnie de remonte, de Saumur, et Marie-Louise Vidal, sans profession, des Rosiers. Théodore Davy, meunier, de Saumur, et Caroline-Eugénie Papillon, lingère, de Saint-Lambert-des-Levés.

Faits divers.

LE PHYLLOXERA. — Nous apprenons, dit le *Courrier de Périgueux*, que sur plusieurs points de la Dordogne les propriétaires, peu rassurés par les affirmations résultant du congrès antiphyloxérique de Bordeaux, en ne voyant point de remède au mal, arrachent leurs vignes et les brûlent.

Que faire, en effet, lorsqu'on vient vous avouer que l'on ne peut sauver par les insecticides celles qui se trouvent en sol peu profond et quand on songe que dans nos plaines la gelée détruit quatre fois sur cinq la récolte des raisins, et qu'enfin on est loin d'être d'accord sur la puissance de résistance des cépages américains les plus recommandés ?

Empoisonnement de deux enfants par la brionne. — Un pénible événement vient de

frapper la famille Rigolet, charbon à Brionne (Yonne), et d'affecter tristement la population de cette ville.

Deux enfants de cette famille, âgés l'un de 4 ans et l'autre de 8, en promenade ces jours derniers, eurent la fâcheuse idée de manger des fruits rouges, qu'on suppose être ceux de la brionne (vulgairement vigne à serpent ou navet du diable). Indisposés pendant toute cette journée, ils étaient, le lendemain, très-malades. C'est alors que le docteur Leclerc fut appelé et reconnut les symptômes de l'empoisonnement ; mais, malgré ses soins énergiques, il ne put sauver qu'une victime. Le plus jeune des deux enfants a succombé vers huit heures du soir, 35 à 40 heures après l'absorption du poison.

Enfants, prenez garde aux fruits rouges !

CONSEILS ET RECETTES.

Gubrison des panaris. — Prenez un bout de doigt de gant de peau, induisez-le bien intérieurement d'onguent napolitain ; introduisez ensuite dedans le doigt malade ; renouvelez toutes les vingt-quatre heures ; les douleurs cesseront après le premier pansement. Au bout de huit jours vous n'aurez qu'à percer la peau du panaris, qui se videra. Alors, bien entendu, vous n'y mettrez plus d'onguent, vous n'aurez plus qu'à le laver à l'eau de mauve et l'envelopper avec un linge propre. Le panaris aura déposé sans vous faire souffrir plus d'un jour.

Le pétrole, l'essence minérale et autres liquides semblables, dont on se sert aujourd'hui pour l'éclairage, ne s'éteignent point avec de l'eau. S'il vous arrive de laisser choir votre lampe et que le contenu s'en répande et flambe par terre, jetez dessus de la terre, du sable ou des cendres... mais pas d'eau ! L'eau ne ferait qu'augmenter le danger.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

- I. La Fin du Cheval, par Ch. Marie.
- II. Chronique scientifique : Inondation en Algérie, — les grands mouvements de l'atmosphère et la prédiction du temps — influence de l'imagination de la mère sur l'enfant, par le D^r Gorceki.
- III. L'Algérie : Les Curiosités algériennes, par P. Bourde.
- IV. Engrais chimique horticole.
- V. Culture fruitière : Les Poiriers aux environs de Paris, par Ch. Marie.
- VI. Le Guano.
- VII. De la Plumé, par A. Eloy.
- VIII. Comment on obtient de gros fruits.
- IX. Les Fondations de prix à l'Académie des sciences.
- X. Table alphabétique des Matières contenues dans le 6^e volume.
- XI. Table des Sommaires.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gêrôme. — Bulletin, par X. Dacheres. — Théâtres, par Damon. — La Saint-Sylvestre et le 4^{er} janvier, par H. Vernoy. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — La Noël d'un journaliste en Tunisie, par R. Bryon. — Décembre, par Ch. Frank. — Bulletin financier, par Plutus. — Publications nouvelles. — Courrier des modes, par M^{lle} Iza de Cérigny.

GRAVURES : Saint-Sylvestre fait ses malles. — Les souhaits de bonne année. — Suisse : bombardement du mont Risikopf, dominant le village d'Elm. — Incendie du Solway. — Vienne : le Ring-Théâtre, incendié dans la soirée du 8 décembre. — La Christmas d'un journaliste en Tunisie. — Décembre. — Les trois petits mousquetaires. — *Périodiques cynétiques de M. Mac-Aron* (deux gravures). — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 13 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Recommander en cette saison de rhumes, gripes et bronchites, le SIRÔ et la PATE DE NAËF de DELANGRENIER, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le CROCOLAT de DESBRIÈRE, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (Se méfier des contrefaçons.)

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

JEUDI 5 janvier 1882.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR Une Compagnie d'Artistes Parisiens.

LE PRÊTRE

Pièce en 7 tableaux, de M. Charles Buet (grand succès du théâtre de la Porte-St-Martin).

M. Georges HAUBERT, de l'Odéon, remplira le rôle de l'abbé Patrice.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheleurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Médecine

I. Mauve de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte : 2 fr. 50.

II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de saive, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et de magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50 ; Poudres, 5 fr.

III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, antinerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès ; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOULET.

Elixir dentifrice de Dethan : la fiole... 2 fr.
Poudre dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.
Opium dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.

Dépôt chez AD. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

Marché de Saumur du 31 décembre

| | | | | | |
|-------------------------|-------|--------------------------|-----|-----|---|
| Blé nouveau (H.) | — | Halle de noix | 50 | 125 | — |
| Blé comm. (H.) | 23 25 | Huile chene | 50 | — | — |
| Froment (H.) | 77 | Graine trèfle | 50 | — | — |
| Halle, moy ⁿ | 77 | — luzerne | 50 | — | — |
| Seigle | 75 | Foin (dr. c.) | 780 | 85 | — |
| Orge | 65 | Luzerne | 780 | 80 | — |
| Avoine h. bar. | 50 | Paille | 780 | 57 | — |
| Fèves | 75 | Amandes | 50 | — | — |
| Pois blancs | 80 | Cire jaune | 50 | 190 | — |
| — rouges | 80 | Chanvres 1 ^{er} | — | — | — |
| Colza | 65 | — qualité (sak. 500) | 52 | — | — |
| Chenevis | 50 | — 2 ^e | — | — | — |
| Farine, culas | 157 | — 3 ^e | — | — | — |

COURS DES VINS.

| | |
|--|---------------|
| BLANCS (2 hect. 30). | |
| Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité | à à » |
| Id. 1881, 2 ^e | id. 100 à 120 |
| Ordin., env. de Saumur 1881, 1 ^{er} | id. 100 à » |
| Id. 1881, 2 ^e | id. » à » |
| Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} | id. 100 à 105 |
| Id. 1881, 2 ^e | id. » à » |
| Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} | id. 90 à » |
| Id. 1881, 2 ^e | id. » à » |
| La Vienne, 1881 | 75 à » |

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| NOUVEAUX (2 hect. 30). | |
| Souzay et environs, 1881 | 150 à » |
| Id. 1881 | » à » |
| Champigny, 1881 | 1 ^{er} qualité 150 à 200 |
| Id. 1881 | 2 ^e id. » à » |
| Id. 1881 | 3 ^e id. » à » |
| Id. 1881 | 4 ^e id. » à » |
| Varrains, 1881 | 1 ^{er} 125 à 130 |
| Varrains, 1881 | 2 ^e id. » à » |
| Bourgueil, 1881 | 1 ^{er} qualité 150 à 165 |
| Id. 1881 | 2 ^e id. » à » |
| Id. 1881 | 3 ^e id. » à » |
| Id. 1881 | 4 ^e id. » à » |
| Restigné 1881 | 140 à 145 |
| Id. 1881 | » à » |
| Chinon, 1881 | 1 ^{er} id. 150 à » |
| Id. 1881 | 2 ^e id. 135 à » |
| Id. 1881 | 3 ^e id. » à » |
| Id. 1881 | 4 ^e id. » à » |

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à
MM. RENOUD & C^o, banquiers, rue Le Peletier,
9, à Paris; il y est immédiatement
répondu par lettres personnelles et ne por-
tant aucune indication extérieure.

« On n'abuse guère de la publicité quand il
s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,
phthisie, dysenterie, constipation, glaires,
flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,
nausées, renvois, vomissements, même en gros-
sesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion,
névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélan-
coles, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie,
lèpre, tous désordres de la poitrine, gorge,
halène, voix, des bronches, vessie, foie, reins,
intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irri-
tation et toute odeur fébrile en se levant. Le
D^r ROUTH, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritanien
des femmes et des enfants à Londres, rap-
porte: « Naturellement riche en éléments indis-
pensables au sang pour développer et entretenir le
cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Reva-
lescieriè est la nourriture par excellence qui,
seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants
et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants,
déprimés d'atrophie et de faiblesse très-pron-
oncées, ont été parfaitement guéris par la Reva-
lescieriè. Aux personnes phthisiques, étiques ou
rachitiques, elle convient mieux que l'huile de
foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000
cures, y compris celles de Madame la duchesse
de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la
marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair
d'Angleterre; M. le docteur-professeur Dédé, etc.
N^o 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit
ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances
de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-
turnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescieriè du
Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables

souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus
terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouve-
ment, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des
maux d'estomac jour et nuit et des insomnies
horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du
Balaj, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive,
frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant
pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre,
sur le conseil du Médecin, la Revalescieriè qui l'a
rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. —
J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris,
4 Juillet 1880.

Cure N^o 98,714: Depuis des années, je souffrais
de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-
tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation
nervuse et mélancolie; tous ces maux ont dis-
paru sous l'heureuse influence de votre divine
Revalescieriè. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynan-
cas (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande,
elle économise encore 50 fois son prix en méde-
cines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;
1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.,
42 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHO-
COLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle
rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraî-
chissant aux personnes les plus agitées. — BIS-
CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes
de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de

poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à
Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; CONDORCET,
Brosson, successeur de Texier; J. Russon, épi-
cier, quai de Limoges, et partout chez les bons
pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & C^o (limited),
8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

| DÉPARTS DE SAUMUR | | ARRIVÉES A ANGERS | |
|-------------------|----------------|-------------------|----------------|
| HEURE | HEURE | HEURE | HEURE |
| 6 h. — matin | 10 h. 31 matin | 8 h. 48 matin | 11 h. 19 matin |
| 8 25 — | — | — | — |
| 11 15 — | 7 39 soir | — | — |
| 1 17 soir | 4 55 — | — | — |
| 4 55 — | — | 9 10 soir | — |
| 7 50 — | 11 48 — | — | — |

| DÉPARTS DE POITIERS | | ARRIVÉES A SAUMUR | |
|---------------------|---------------|-------------------|-------|
| HEURE | HEURE | HEURE | HEURE |
| 5 h. 50 matin | 9 h. 13 matin | 9 h. 58 matin | — |
| 8 35 — | 5 17 soir | 6 30 soir | — |
| 12 15 soir | 3 50 — | 4 28 — | — |
| 6 45 — | 10 47 — | 11 30 — | — |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de
Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JANVIER 1882.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|----------------|--------|---------|------------------------------|----------------|--------|---------|-------------------------|----------------|--------|---------|
| | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. |
| 3 % | 84 20 | | 05 | Comptoir d'escompte | 1040 | | | C. gén. Transatlantique | 580 | | |
| 3 % amortissable | 84 15 | | 10 | Crédit de France | 900 | | | Canal de Suez | 3400 | 10 | |
| 3 % amortissable nouveau | 84 80 | | 60 | Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1790 | | | Société autrichienne | 705 | | 2 50 |
| 4 1/2 % | 112 75 | | 25 | Obligations foncières 1877 | 348 | | | OBLIGATIONS. | | | |
| 5 % | 114 40 | | 10 | Obligations communales 1879 | 432 | 50 | 2 50 | Est | 375 | 25 | |
| Obligations du Trésor | 515 | | | Obligat. foncières 1879 3 % | 435 | | | Midi | 383 | | |
| Obligations du Trésor nouvelles | 504 | | | Soc. de Crédit ind. et comm. | 740 | | | Nord | 387 | 50 | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 437 | | | Crédit mobilier | 737 | 50 | 2 50 | Orléans | 378 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 505 | | | Est | 780 | 5 | | Ouest | 380 | | |
| — 1865, 1 % | 517 | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 1755 | | 2 50 | Paris-Lyon-Méditerranée | 377 | 50 | |
| — 1869, 3 % | 418 | | | Midi | 1360 | | 20 | Paris (Grande-Ceinture) | 378 | | |
| — 1871, 3 % | 408 | | | Nord | 2270 | | | Paris-Bourbonnais | 370 | | |
| — 1875, 4 % | 511 | | | Orléans | 1350 | 7 | 50 | Canal de Suez | 565 | | |
| — 1876, 4 % | 509 | | | Ouest | 840 | 2 | 50 | | | | |
| Banque de France | 5700 | | 50 | Compagnie parisienne du Gaz | 1623 | | 10 | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | | |
|----------|--------------------|----------------------|
| 3 heures | 8 minutes du matin | express-poste. |
| 6 — | 45 — | (s'arrête à Angers). |
| 8 — | 56 — | omnibus-mixte. |
| 1 — | 25 — | soir. |
| 3 — | 32 — | express. |
| 7 — | 15 — | omnibus. |
| 10 — | 37 — | (s'arrête à Angers). |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | | |
|----------|---------------------|----------------------|
| 3 heures | 26 minutes du matin | direct-mixte. |
| 9 — | 21 — | omnibus. |
| 9 — | 43 — | express. |
| 12 — | 40 — | soir, omnibus-mixte. |
| 4 — | 44 — | soir, omnibus-mixte. |
| 10 — | 28 — | express-poste. |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue des Boires, n^o 5,
avec cour, jardin, remise, écurie
et autres servitudes.
S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A CÉDER DE SUITE

UN HOTEL DE VOYAGEURS
Situé dans un chef-lieu de canton de
l'arrondissement de Saumur.
Maison fondée depuis plus de 50
ans.
Chiffre d'affaires: 30,000 francs
par an.
S'adresser, pour tous les rensei-
gnements et pour traiter, audit M^e
TAUREAU. (803)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A LOUER

DE SUITE
Rue d'Orléans, 91, à Saumur,
BELLE MAISON BOURGEOISE
Avec Jardin
Ayant remise sur la rue Bodin.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, place
de la Bilange, 27.

A LOUER

PRÉSENTMENT,
UNE GRANDE MAISON
Occupée par les pompes funèbres,
quai Saint-Nicolas.
S'adresser à M. GARBAUD. (828)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE
51 et 53, rue Saint-Jean,
SAUMUR,
Demandent deux appren-
tis pour les modes.
Conditions avantageuses. (843)

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres.
A l'honneur d'informer sa clientèle
qu'il a ouvert à Saumur un cabinet
de chirurgie et prothèse dentaire, rue
Saint-Jean, n^o 16, maison Epagneul,
où il se trouvera le vendredi et le
samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Leneveu.
(495)

La MAISON DUTEL demande
un employé pour la mercerie.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,
19, rue Royale, Saumur,
Au premier.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans
demande
une place de valet de cham-
bre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

**INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.**

Guérison par le traitement du doc-
teur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une qua-
rantaine d'années, connaissant l'ar-
pentage et tout ce qui regarde l'agri-
culture et bestiaux, demande une
place de régisseur ou de
surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le
meilleur marché et le plus varié de
toutes les publications spéciales. Cha-
que numéro contient un article rela-
tant les principaux faits de la semaine,
de nombreux articles et notes agri-
coles, horticoles et de jardinage, une
jurisprudence rurale, des recettes hy-
giéniques et d'économie domestique,
ainsi que le cours détaillé des prin-
cipales denrées, la cote des valeurs de
bourse, etc. etc.
Envoi gratuit de numéros spéci-
mens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine,
à Paris.

UN JEUNE HOMME, au courant des
affaires sur la
place de Nantes, demande des repré-
sentations de Saumur et autres loca-
lités sur cette place.
S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16
pages de texte in-4° avec gravures
mérites (formant deux beaux volumes
chaque année).
ABONNEMENTS:
PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr.
POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

PARIS:
10 centimes le numéro.
DÉPARTEMENTS:
14 centimes le numéro.
QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE
Le volume broché, Paris, 3 fr.
Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Diman-
che renferme les meilleurs ouvrages
des écrivains contemporains. Nous ci-
terons: Alexandre Dumas père, Frédé-
ric Souffie, Paul Féval, Auguste
Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales,
Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe
Belot, Paul Saunière, Elie Berthet,
Clémence Robert, Octave Féré, Ch.
Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach,
Eugène Scribe, Armand Lapointe,
Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper
Vialon, Chateaubriand, Victor Du-
cange, G. de la Landelle, Henri Augu-
st, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eu-
gène Moret, Turpin, de Sansay, So-
phie Gay, Pierre Zaccane, Mario
Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Parait actuellement:
Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris,
Grand roman, par Gustave AIMARD.
ADMINISTRATION: Paris, place
Saint-André-des-Arts, 11.
Nota. — On s'abonne en envoyant un
Mandat de poste.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés,
Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé
franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et
de la Rob, Angers.

LIBRAIRIE ABEL PILON
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE
FR.

par par
mois mois

OUVERTURE
DE LA
BLANCHISSERIE SAUMUROISE
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.
Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets
de flanelle.
Cylindre et calandre des toiles damassées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (848)

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Stamouh
PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.